

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVARD, MILON, et M^{lle}
NIVERLET, libraires ;
A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 1^{er} novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 45 minut. soir,	Omnibus.
3 — 52 — —	Express.
3 — 32 — matin,	Express-Poste.
9 — — — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 2 minutes soir,	Omnibus.
-------------------------	----------

Départs de Saumur pour Paris.

9 heure 50 minut. mat.	Express.
11 — 51 — matin,	Omnibus.
6 — 6 — soir,	Omnibus.
9 — 44 — —	Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

3 heures 15 minut. matin,	March.-Mixte.
8 — 7 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. «
Six mois, — 10 »	— 13 «
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception
d'un avis contraire. — Les abonnements de-
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-
cation de temps ou de termes seront comptés
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Nous avons appris, par la voie télégraphique, que les gouvernements d'Angleterre et de France, voulant assurer, à toutes les nations du monde, le libre transit de l'isthme de Panama, avaient signifié, par une note adressée au gouvernement de Washington, que les cabinets de Paris et de Londres continuaient à considérer le traité Clayton-Bulwer comme seul valable pour le régime à établir sur le parcours de l'isthme. Nous savons également que, pour satisfaire à ces justes exigences, le président des Etats-Unis a publié une sorte de manifeste contre les préparatifs du général Walker en vue d'une expédition nouvelle dans le Nicaragua. Il nous restait à connaître le texte même de ces documents, afin d'apprécier les sacrifices consentis par M. Buchanan. Aujourd'hui, nous sommes à demi-satisfaits. Le *Times* nous apporte la proclamation du chef de l'administration américaine, et voici ce que nous y trouvons :

« Il m'est parvenu, d'une source que je ne puis dédaigner, dit la proclamation, dès son début, un avis qui m'informe que certaines personnes, au mépris des droits de neutralité des Etats-Unis, font un troisième effort pour organiser, sur le territoire même de l'Union, une expédition militaire contre le Nicaragua, Etat étranger, avec lequel les Etats-Unis sont en paix. Pour lever de l'argent destiné à équiper et à maintenir cette expédition, des personnes qui y sont engagées, ainsi que j'ai lieu de le croire, on émis et vendu des bons et autres contrats, disposant, à titre de garantie de leur rachat et de leur exécution, des biens nationaux du Nicaragua et de la route de transit qui traverse son territoire. »

Après avoir ainsi constaté les menées des agents de Walker, et leur vente effrontée, par anticipation, de la proie qu'ils convoitent, le président des Etats-Unis ne peut se dispenser de faire observer que la sanction finale d'une telle opération financière ne peut être que le renversement à main armée du gouvernement légal du Nicaragua, et qu'il est impossible de ne pas conclure que les personnes engagées dans cette expédition quitteront les Etats-Unis dans des vues hostiles contre le Nicaragua, malgré le masque dont elles se couvrent, celui de paisibles.

La situation des flibustiers ainsi posée, M. Buchanan déclare que, voulant épargner aux citoyens des Etats-Unis les conséquences désastreuses auxquelles ils seraient exposés, en se laissant persuader qu'ils vont au Nicaragua en émigrants paisibles, il a jugé convenable de publier une proclamation « pour enjoindre à tous les fonctionnaires civils et militaires du gouvernement, chacun en ce qui le concerne, de veiller strictement et fidèlement à réprimer toute entreprise illégale, à exécuter à cet effet leurs instructions formelles et à exhorter tous les bons citoyens, au nom de leur respect pour les lois et par considération pour la paix et le bonheur du pays, à seconder les efforts des autorités publiques dans l'accomplissement de leurs devoirs. »

On ne saurait contester à l'œuvre présidentielle un caractère honnête et viril. Mais les bonnes intentions qu'il exprime seront-elles écoutées? La force qui devra les appuyer et les confirmer sera-t-elle suffisante? C'est là, croyons-nous, surtout que réside la question. La proclamation a pour date le 30 octobre, et l'un de ses paragraphes nous indique que l'expédition était fixée par Walker « à la mi-novembre. » Pourquoi donc M. Buchanan a-t-il fait connaître sa pensée aussi tard?

Une seule circonstance nous rassure. Les lettres de New-York nous annoncent qu'une nouvelle convention avec le gouvernement de Nicaragua a été signée par le général Jerez, son agent à Washington et par MM. Vandyke et Wallace, de Philadelphie, en présence et avec l'approbation du secrétaire Cass. Cette convention, qui aura une durée de 50 années ou de 60, si un chemin de fer était construit à l'ouest de la baie, porte qu'il y aura tous les quinze jours des malles traversant l'isthme, et que ce trajet commencera dans quatre mois. Le seul droit imposé pour chaque passager sera d'un dollar. Les ports, aux deux extrémités du parcours, seront libres; il en sera de même pour la navigation intérieure. Cet arrangement devant être profitable à Jotham, il est possible que ce dernier donnera par son concours de l'efficacité aux prescriptions présidentielles, mais c'est en ce sens seulement qu'il faut avoir quelque confiance, quelle que puisse être la sincérité de M. Buchanan et du général Cass. — Havas.

On lit dans le *Moniteur de la Flotte* :

« Le prince de Monaco s'est enfin décidé, dit-on, à vendre à la Russie tout le territoire de sa Principauté avec les droits qui en dépendent, moyennant une bonne compensation pécuniaire. »

EXTÉRIEUR.

ANGLETERRE. — On écrit de Londres, le 18 au soir, que le Parlement avait été prorogé par commission dans la journée. La prorogation a été faite au 12 janvier, mais sans la formule sacramentelle « pour l'expédition des affaires. » La session de Parlement ne commencera qu'un peu plus tard, c'est-à-dire, en février probablement.

Le prince de Galles, qui se rend à Berlin, pour y faire visite à sa sœur qui vient d'épouser le prince Frédéric-Guillaume, fils du régent, s'était embarqué mercredi soir à Douvres. (*Constitutionnel.*)

ESPAGNE. — L'expédition espagnole contre le Maroc a été, tour à tour, affirmée et démentie. On écrit maintenant de Madrid, à l'agence Havas, sous la date du 16 novembre, que le gouvernement, loin de renoncer à ses projets contre le Maroc, active les préparatifs de l'expédition, qui se composera de huit bateaux à vapeur de guerre. En sortant de Cadix, l'expédition doit se diriger vers Tanger, pour appuyer les réclamations faites au nom des sujets espagnols. Ensuite l'expédition croisera sur les côtes d'Afrique, afin de surveiller les pirates du Riff.

La même correspondance de Madrid porte que, dans un message adressé par le ministre des affaires étrangères des Etats-Unis à son représentant à Madrid, il est dit : « Que si le gouvernement des Etats-Unis est disposé à ne pas permettre qu'une puissance de l'Europe établisse sur les Etats américains une influence permanente ou son protectorat, d'un autre côté, il ne s'opposera pas à ce que l'Espagne exige et obtienne du Mexique la réparation qui lui est justement due. » (*Constitutionnel.*)

FAITS DIVERS.

L'Union bretonne publie les détails suivants sur le naufrage du paquebot la *Ville-de-Cadix*, qui faisait le service entre Nantes et Lisbonne :

FEUILLETON

LA FIANCÉE DU CONSCRIT.

LA MOISSON.

On faisait la moisson dans une des plaines fertiles et splendides de la Beauce. Quel tableau rutilant de couleur et de vie : une forêt d'épis murs qu'un souffle léger faisait frémir et s'entrechoquer avec un charmant cliquetis ; d'un côté, le village aux maisons blanches et rustiques ; de l'autre, un bois de pins et de noisetiers ; à l'horizon, quelques nuages gris sur un ciel bleu.

Sur le premier plan, de belles jeunes filles aux cheveux crépus, au teint bruni, toutes rayonnantes de santé et de plaisir, fauchaient les épis dorés que de robustes jeunes gens onclelaient en gerbes.

Des bergeronnettes sautillaient çà et là dans le chaume. Le grigri faisait sa partie dans ce concert champêtre, et le soleil inondait ce tableau de ses plus chauds rayons de juillet.

Au milieu des moissonneurs, on remarquait Madeleine, la fille du maître, le fermier Mathurin.

Madeline avait dix-neuf ans; grande et svelte, son

buste était d'un modèle admirable, ses yeux très-ouverts brillaient du plus bel azur. Madeline avait, dans ses sabots, d'infiniment petits pieds, et ses mains qui maniaient la faucille avec dextérité eussent été jalouées par une merveilleuse.

Madeline avait le front haut, le nez grec, la bouche fine et intelligente ; ses cheveux ardents s'harmonisaient très-bien avec son teint doré.

Certes, ce n'était pas sans raison que, dans le pays, on appelait cette jeune fille la belle Madeline.

Comme type remarquable, on ne pouvait lui opposer, mais dans un autre genre, que Pierre, un grand garçon de vingt ans, aux yeux noirs, aux dents blanches et au teint bruni.

Pierre oubliait quelquefois sa gerbe pour regarder Madeline, et il arrivait que Madeline se coupait les doigts pour avoir oublié de regarder sa faucille.

Si Madeline était la plus belle des moissonneuses, sa cousine, la grosse Jeanneton, en était la plus accorte et la plus réjouie. Sa figure colorée et rebondie avait l'air d'une énorme pomme de châtaigner bien mûre.

Jeanneton avait de grosses lèvres et de petits yeux ; ses lèvres s'ouvraient démesurement quand elle riait, et ses petits yeux se fermaient ; comme elle riait toujours, elle présentait la plus cocasse des physionomies.

Pour pendant, elle avait Petit-Jean, métayer de Mathurin, jeune homme replet, bouffi, et que ses cheveux filasse et tout frisés faisaient, moins la laideur, ressembler à un énorme Cupidon.

J'esquisse seulement ceux qui doivent jouer un rôle dans cette histoire.

Petit-Jean se délectait aux facéties de Jeanneton, et Jeanneton se pâmait d'aise aux joyusetés de Petit-Jean.

Mathurin, le patriarche de toute cette jeunesse, laissait bien entendre de temps en temps sa voix un peu rude.

A ces bourrades, les travailleurs donnaient, pour employer une figure, un coup de collier, mais la gaieté redevenait bientôt plus folâtre et plus bruyante.

Pourquoi cette ardeur tapageuse? C'est qu'on était au dernier jour de la moisson : on allait faire ce qu'on appelle *gerbe-beauide*. Après le dur travail sous le soleil ardent, on touchait à la récompense.

Ce soir, à la ferme, il y avait gala : le vieux Robin, qui faisait le métier de paysan toute la semaine et se transformait en artiste le dimanche, le vieux Robin devait faire danser nos moissonneurs.

Bientôt le soleil descendit à l'horizon. Les derniers épis étaient tombés ; on chargea les dernières gerbes sur la charrette attelée de deux bœufs.

« Nous avons annoncé la perte de la *Ville-de-Cadix*, de la Compagnie des Paquebots fluviaux et maritimes. Dans cette triste circonstance, le capitaine Ollive, les officiers du bord et l'équipage ont fait preuve d'un sang-froid au-dessus de tout éloge. Si l'ordre avait cessé de régner sur le navire en perdition, nous aurions certainement à déplorer des malheurs plus grands. On sait que la *Ville-de-Cadix* a touché sur une roche du cap Lagos; ce cap est à peu près à égale distance du cap Sainte-Marie et du cap Saint-Vincent. Aussitôt après le choc, le navire se coucha tellement sur le côté, qu'on ne pouvait plus se tenir que sur le plat-bord. La brume était très-épaisse, et il était impossible de connaître la situation du bâtiment relativement à la terre. M. Guérin, second de la *Ville-de-Cadix*, résolut alors d'aller à la recherche de la terre, et il se mit bravement à la nage, emportant avec lui le filin du loch, afin d'établir un ya-et-vent aussitôt après avoir touché le rivage. C'est ce qui eut lieu. La côte était beaucoup plus voisine qu'on ne le supposait, et l'on put procéder au sauvetage des passagers et de l'équipage dans d'aussi bonnes conditions que possible; seulement il fallut que chacun se mit successivement à l'eau; mais comme tout se passa avec ordre, on n'eut aucun accident à regretter, et les femmes et les enfants furent déposés les premiers sur le rivage. Un petit enfant âgé de six mois fut sauvé, renfermé dans un panier. Une fois à terre, le capitaine Ollive s'occupa de ses passagers et de son équipage, qui trouvèrent d'ailleurs à Lagos, de la part des autorités et de la population, l'accueil le plus sympathique.

« C'est la brume qui a causé ce sinistre. Le navire a un peu varié de sa route, et alors qu'il se croyait au large naviguant en toute sécurité, il est venu donner sur un rescif dont il pensait être bien éloigné. »

Nous lisons de plus ce qui suit, dans le *Journal de Saint-Nazaire*:

« Voici un épisode du naufrage de la *Ville-de-Cadix*, de notre port, qui s'est perdu, comme on sait, il y a peu de jours, et que nous tenons de la bouche de témoins du naufrage:

« Le sinistre a eu lieu par une brume tellement épaisse, que l'on se voyait à peine sur le navire. Au moment où le navire toucha, et le danger augmentant à chaque instant, le capitaine fit rassembler son équipage et demanda s'il y avait un homme qui voudrait porter une amarre à terre. Personne ne souffla mot. M. Guérin, second du navire, s'avança alors et dit: Moi j'irai, capitaine, et il se jeta à l'eau tout habillé, emportant une corde. A cet instant, le matelot Leroux cria au second: si vous périssez, vous ne périrez pas seul! et il s'élança par-dessus le bord à la mer. Le second, embarrassé par ses vêtements, allait disparaître, lorsque Leroux lui dit: courage, appuyez votre main sur mon épaule. Puis, de la sorte, ils atteignirent la terre, qui se trouvait à environ quatre ou cinq longueurs du navire. »

— On continue à recevoir de tristes nouvelles des désastres occasionés par la dernière tempête. On écrit de Londres, le 16 novembre:

« Londres et ses environs sont, depuis samedi, livrés à la violence des vents, qui ont occasioné non-seulement des dommages aux propriétés, mais des accidents aux personnes.

Plusieurs cas de mort ont été constatés. Le vent

souffle principalement nord-est, mais il change fréquemment et nous vient parfois du sud-ouest. La tempête se déchaîne avec tellement de furie sur la Tamise, que les petits bateaux qui servent à passer les voyageurs sur la rive de Chilvée et des schooners à l'ancre dans le fleuve ont été arrachés de leurs câbles et jetés les uns contre les autres. Les arbres et les plantes des parcs publics et privés ont été fort maltraités: beaucoup sont brisés. Dans plusieurs quartiers de Londres, des tuyaux de cheminée, des ardoises et des tuiles sont lancés dans les airs.

« Les dépêches reçues au Lloyd des principaux ports de mer, rapportent qu'une tempête épouvantable souffla de l'est et qu'elle causa de nombreux sinistres.

« Un télégramme de Deal annonce que le brick français *le Gaulois*, capitaine Bounis, allant de Catania à Dunkerque, luvoyant avec difficulté, avait été forcé de jeter ses deux ancres et d'arborer les signaux de détresse, par suite des avaries reçues dans la nuit de samedi dernier. On a pu le secourir.

« A Liverpool, hier mardi, le steamer *Entreprise*, venant de Dundalk, a été jeté à la côte sur le banc du Brésil.

« De Dublin, on annonce qu'un navire étranger se trouvait dans une position des plus inquiétantes à Lamby; il a perdu ses mâts. Dans le voisinage de Belfast, le navire *Stanley*, capitaine Coull, allant de Glasgow vers la Méditerranée, a été jeté à la côte, et doit probablement être complètement perdu, car il était plein d'eau. *Le Clermont*, de New-York, et *le Luigi*, de Vienne, ont été lancés sur le banc du Nord, à Shields; on a pu leur venir en aide et les ramener au port.

« Le brick *Portia*, de Colchester, capitaine Cole, naviguant de Calais vers le Nord, sur lest, a été jeté à la côte sur la rive septentrionale de Lowestoft, et l'on pense qu'il a été mis en pièces.

« La *Princesse-Royale*, de Scarborough, capitaine Edmond, a péri à 74 milles de la tête de Flamborough; l'équipage a été sauvé.

« Dans le voisinage de Scarborough, la *Félicité*, capitaine Shallow, allant de Hartlepool à Lyns, a fait côte et on la croyait perdue.

« Une dépêche de Malaga rapporte qu'une tempête violente, soufflant de l'est, a désolé les côtes, depuis le 9.

« La brigantine hollandaise *Laussacha*, capitaine Prey, allant de Newfort à Valencia, a coulé, le 9 novembre; un seul homme a été sauvé. »

— Le *Morning-Chronicle* raconte ainsi la capture d'une baleine opérée sur la côte occidentale de Mayo (Irlande):

« Une baleine s'étant approchée, il y a quelques semaines, de la baie Jellew, près Westport, on s'est décidé à en entreprendre la capture. Le commandant Williox, des gardes-côtes; le lieutenant Hardy, du cutter de S. M. *le Wellington*, et le docteur Burke, des carabiniers de Mayo, ont dirigé cette chasse.

« Quatre barques avec de bons équipages se sont rendus dans les parages où se trouvait la baleine, et les trois tireurs exercés ont à diverses reprises ajusté et touché le monstre-marin au moment où il s'élevait pour respirer. La chasse a duré cinq heures. Le monstre a fini par être capturé près de la station de la garde-côte d'Innistyre; il a 20 pieds de long

Les bœufs, conduits par Mathurin, formaient la tête de la cavalcade; sur la charrette enfaitee d'épis qui traînaient jusque par terre, on avait placé un magnifique bouquet, symbole d'allégresse et de triomphe après une longue tâche accomplie.

Petit-Jean disparaissait entièrement sous une énorme charge; on eut dit un pailler qui marchait. Jeanneton formait l'arrière-garde, les poings sur les hanches, riant de son gros rire et battant, avec ses sabots, contre tous les cailloux du chemin.

Enfin, le blé est dans la grange, on n'a plus qu'à se livrer au plaisir.

Une grande table est dressée devant la porte de la ferme. Il s'en exhale une excellente odeur de lard et de soupe aux choux. Des brocs de vin clair et de distance en distance; une énorme miche ronde occupe un des bouts. Les convives entourent le festin que préside M^{me} Mathurin, la fermière.

Entre le jambon et la salade, le père Robin, qui, avec ses soixante-dix ans, était un boute-train, chanta des couplets qui désopilèrent Petit-Jean et firent pouffer de rire la grosse Jeanneton.

Seuls, Madeleine et Pierre, placés vis-à-vis l'un de l'autre, échangèrent des regards mélancoliques.

Mais qu'est-ce qu'on devint quand on entendit la voix

du violon? Ce fut une secousse électrique. Les assiettes, les brocs, la table sont enlevés. Le signal est donné, non sans tumulte et sans bruit.

Le bal commence.

Pour parquet, on avait la terre durcie, et, pour dôme, le ciel, la lune resplendissante éclairait de ses rayons d'argent cette scène champêtre.

La jeunesse du village accourut au son magique de l'instrument et partagea la fête.

Tous ces bruns visages brillaient de bonheur. Ah! c'est que c'était un rude violoniste, le père Robin. Il tenait de son père des contredanses nouvelles, que son père tenait lui-même de son grand-père, qui les tenait, etc... Enfin, dans la famille Robin, l'harmonie était héréditaire. Et quand les jeunes filles dansaient, les bonnes grand-mères se rappelaient s'être diverties jadis sur les mêmes motifs.

Si les doigts un peu engourdis de l'artiste sexagénaire venaient à s'embrouiller, ou s'ils reculaient devant une évolution trop difficile, le *maestro* ne s'arrêtait pas pour si peu, sa voix suppléait l'archet maladroit; les pieds ne ralentissaient pas leur manège, et le père Robin sortait victorieux de ce mauvais pas.

Pour cette soirée dansante, on voyait que nos jeunes filles s'étaient mises en frais de toilette. C'étaient des

et 12 de circonférence. La carcasse a été donnée aux équipages, à la condition qu'ils l'amèneraient en rade de Westport, où, sans doute, elle est maintenant un objet de curiosité.

— Un agriculteur des Basses-Alpes donne, dans le dernier numéro du *Journal d'Agriculture pratique*, la recette suivante pour l'emploi de l'orge et du seigle à la nourriture des chevaux et du bétail; cette recette est utile à faire connaître cette année à cause de la disette fourragère:

« Mais le moyen le plus avantageux que j'aie reconnu pour employer l'orge à la nourriture des chevaux, des bœufs et des porcs, consiste à la faire germer et fermenter; j'en tire d'abord une boisson pour mes employés de la ferme, puis je fais donner aux bestiaux divers une ration de cette orge, sur laquelle on saupoudre quelques poignées de son, ce qu'ils mangent tous avec avidité et profit.

« Pendant ces dernières années, le vin étant trop cher pour le mettre à l'usage journalier des domestiques, je leur donnais cette boisson provenant de l'orge, dont la fermentation, plutôt acide qu'alcoolique, la rend saine et rafraîchissante, et qui se trouvait fort de leur goût; je me plaisais aussi à en boire, dans les mêmes vues hygiéniques.

« Or cette boisson ne me coûte que le temps et la peine de la faire, puisque l'orge dont on l'extrait est consommée par les chevaux, vaches, porcs, etc., sans que ses propriétés nutritives en aient été altérées; c'est à peu près le moût ou résidu de la bière sortant des brasseries. — Voici ma manière de procéder dans ce travail:

« On met 15 à 20 litres d'orge ou de seigle (*ad libitum*) à germer, dans une caisse ou tout autre vase; on l'y tient humectée avec de l'eau chaude, sans être trempée en la remuant chaque jour; dès que les germes ont environ un centimètre de long, on met ces grains dans une fûtaille d'un hectolitre, avec un peu de levure de bière et quelques aromates, tels que sureau, verveine, buis, pour donner un peu de parfum; on verse dessus 40 litres d'eau très-chaude, et on agite fortement ce mélange; le lendemain on y ajoute la même quantité d'eau chaude et on agite encore fortement le tout; le troisième jour, on remplit tout-à-fait cette fûtaille d'eau chaude et on bouche pour laisser la fermentation s'établir, ce qui est l'affaire de cinq à six jours, suivant la température du lieu, et on peut boire aussitôt cette boisson; mais il est bon de la soutirer au bout d'une quinzaine de jours, pour ne pas lui laisser contracter quelque mauvais goût.

CHRONIQUE LOCALE.

Le *Moniteur* du 13 courant publie la liste des récompenses décernées par l'Académie des inscriptions et belles lettres, dans sa séance publique et annuelle. Nous y remarquons une mention très-honorable, accordée à M. le général Jacquemin pour ses recherches historiques et anecdotiques sur le harnachement.

Nous sommes heureux de trouver au nombre des lauréats, M. le général Jacquemin; nous pouvons même dire que nous en sommes fier, car M. Jacquemin est un des nôtres, il a droit de cité parmi nous: il a passé une grande partie de sa vie militaire à l'Ecole de cavalerie, où il a laissé des souvenirs ineffaçables de haute intelligence. Nous avons donc notre part dans cette récompense, que

bandeaux de cheveux bien lissés, de gros souliers noircis de cirage et des jupons d'indienne tout neufs.

Les hommes, moins prétentieux, avaient un négligé qui ne manquait pas de coquetterie et qui consistait en une chemise blanche et en un pantalon serré à la ceinture.

Jeanneton, pour danser plus à l'aise, n'avait gardé que son jupon; nu-bras, nu-cou et nu-tête, elle s'en donnait à cœur joie.

Madeleine portait, selon son ordinaire, une jupe de cotonnade très-courte qui montrait ses jambes fines et rondes et une petite brassière lacée par devant.

— Je n'ai guère le cœur à la joie, dit-elle à Pierre qui l'invitait à danser.

— Dans huit jours, murmura Pierre avec effroi, dans huit jours...

— Hier, j'ai fait brûler un cierge à la sainte Vierge, et ce soir je dirai mon chapelet.

— Le bon Dieu nous protégera peut-être.

— C'est égal, Pierre, j'ai plus d'envie de pleurer que de me divertir.

— Le père Mathurin nous regarde, dit le jeune homme en entraînant sa danseuse au milieu d'un quadrille.

Et la soirée continua joyeuse et folle pour les uns, mais pleine de tristesse et d'angoisses pour Pierre et Madeleine.

(La suite au prochain numéro.)

L'Académie des Inscriptions et belles lettres vient de lui décerner. — Il nous permettra cette prétention, nous l'espérons du moins, et voudra bien que nous nous glorifions dans l'avenir de ses nouveaux succès, car nous sommes certain qu'il ne s'arrêtera pas dans sa nouvelle carrière, et qu'il continuera de servir de sa plume le pays, qu'il ne lui est plus donné de servir de son épée.

Nous apprenons que M. Alexandre Malibran fera chanter le 1^{er} décembre, dans l'église de Nantilly, la belle messe qui lui a valu les justes éloges de Nantes et d'Angers.

Objets trouvés et déposés au bureau de police et qu'on peut y réclamer :

Une cuillère en argent ;
Une filière en acier.

POÉSIE.

LES QUATRE VOIX.

A MADAME R****.

Lorsque dans ma sombre prunelle
Vingt ans eurent jeté leurs feux,
Comme le battement d'une aile
Avive un âtre ténébreux ;

Je sentis un foyer intime
Allumer en moi son ardeur,
Un pouvoir cruel, mais sublime,
Me subjuga sous sa grandeur ;

Et j'entendis à mon oreille
Résonner de touchantes voix,
Comme à l'heure où le vent s'éveille,
Léger, sous la voûte des bois.

LA MER.

De mes bleus horizons, de mes plaines profondes,
Jeune homme, vois la majesté.
Ne veux-tu pas, nocher, de mes superbes ondes
Sonder la froide immensité ?

Viens, nous te conduirons aux climats de l'aurore,
Aux bords où l'on cueille l'encens,
Aux champs où la liane et le vert sycomore
Sous leur ombre endorment les sens.

Tu visiteras les rivages
De Byzance aux jardins fleuris,
Et les sites déserts, jadis riantes plages,
Où Thèbes et Palmyre étalent leurs débris.
Tu verras les pays que parent les corbeilles
D'un inaltérable printemps :
Grenade aux pommes d'or, l'Hymette et ses abeilles,
La Grèce, tombe antique, et ses cieus éclatants.

Qu'il est gracieux le navire
Creusant à ma surface un sillage mouvant,
Faisant le tour de mon empire,
Dominateur des flots, de la foudre et du vent !
Aux héros que ravit l'amour de la patrie,
La gloire sur mon sein décerne des rameaux,
Et l'or comble les vœux des fils de l'industrie
Qui m'ont livré l'espoir de leurs flottants hameaux.

LA SCIENCE.

Dans le temple où mon culte éclate,
Où le sage vient m'adorer,
J'ai marqué, jeune philomate,
La place où tu dois pénétrer.

C'est de là qu'on atteint l'espace
Où brillent les astres vermeils,
L'ellipse où la planète passe,
Les rouges foyers des soleils.

Tu descendras dans les abîmes
Du globe où vivent les humains ;
De la vallée aux blanches cimes
Tu traceras mille chemins.

Tu liras, fière créature,
Au livre d'or de l'univers,
Et des secrets de la nature
Les trésors te seront ouverts.

Je dissiperai les nuages
Qui voilent les faits éclatants,
Et tu verras passer les sages
Et les héros de tous les temps.

Tu connaîtras par quels miracles
En tous lieux s'est manifesté,
Des hauteurs de ses tabernacles,
Le doigt de la Divinité.

LA POÉSIE.

Jenne prédestiné, je suis la Poésie.

Laisse-moi, dans ton âme où dort la fantaisie,

Eveiller des accents pieux.

Dieu t'a créé chanteur, c'est ton devoir austère,

Prends cette lyre d'or, épanche sur la terre

Les murmures des cieus.

Le Dieu vivant n'a pas placé dans mon domaine

Le charme empoisonné de la mollesse humaine,

Ni des plaisirs le triste honneur.

L'épreuve du poète est toujours l'apanage ;

Mais, au déshérité que la fortune outrage,

La vertu lègue le bonheur.

Qu'il marche le poète et monte son calvaire ;

Que sur son front sanglant un ange à l'œil sévère

Lance la foudre et ses lueurs ;

Qu'il périsse ! la foi chante quand il surcombe ;

Le Seraphin s'incline et, protégeant sa tombe,

Dans l'or dépose ses sueurs.

Quelle bouche dira les âmes désolées

Que, par ses doux accents, la muse a consolées

Dans la nuit des siècles méchants !

Nos jours, que sourdement ronge l'indifférence,

Ne renaîtront, Seigneur, à la noble espérance,

Qu'au bruit de ses accords touchants.

LA RELIGION.

Je t'apporte aussi ma tendresse

Enfant que son enfance oppresse,

Lutteur par la lutte emporté.

Avance vers tes destinées,

Rejoins les âmes qui sont nées

Pour l'amour de l'humanité.

Soit qu'à ses fourneaux l'industrie

T'appelle et consacre ta vie ;

Soit qu'à son solide avenir

Te prédestine la science,

Où que l'art, dure expérience,

Te ceigne un bandeau de martyr,

Rappelle-toi que la pensée

N'est qu'une coupable insensée

Promenant le fer et le feu,

Si, raillant l'auguste calvaire,

Reine souillée elle préfère

Au bien le mal, l'enfer à Dieu !

Qu'est-ce que la plus haute gloire

Si les bons taisent ma mémoire ?

L'illustration du remords.

De l'orgueil les palmes célèbres

Ne sont que des rameaux funèbres

Do cypres qui pare les morts.

Les voix avaient chanté ; le jour ferait ma veille ;

Je sentis sous mes doigts se placer, ô merveille !

La lyre aux quatre accords, et j'ai dit sans effroi :

Science, — Poésie, — Océan, — sainte Foi.

LÉON DAUDRÉ.

SOUSCRIPTION LAMARTINE.

Le Comité central s'est réuni, il y a peu de jours, pour connaître le montant des sommes souscrites ainsi que leur emploi. M. de Lamartine, qui assistait à la séance, a rendu compte des sommes considérables qu'il a déjà payées ; le Comité a arrêté, vue pour compléter l'œuvre nationale, il ferait en ces termes un nouvel appel à la France.

COMITÉ CENTRAL.

Paris, 15 novembre 1858.

En s'adressant au pays, les amis de M. de Lamartine avaient compté sur une sympathie unanime pour des revers immérités.

Leur attente ne sera pas trompée, déjà un assez grand nombre de souscripteurs ont répondu à cet appel ; le Comité les remercie de ce généreux exemple, mais les sommes recueillies jusqu'à présent étant insuffisantes, il est nécessaire de solliciter de nouveau le concours de nos concitoyens.

Nous nous plaçons à le proclamer, M. de Lamartine, dans une séance du Comité, lui a rendu compte des efforts énergiques et très-fructueux qu'il a faits depuis un an pour se liquider.

Cet homme de bien n'a pas cru un seul instant qu'il lui fût possible de négliger ses créanciers. Nous l'avons entendu, avec émotion, nous donner la preuve d'un travail sans repos ni trêve auquel il se consacre pour assurer le paiement intégral de toutes ses dettes, résolu, nous a-t-il dit, à mourir plutôt que de faillir à ce devoir.

Les gens de cœur de tous les rangs, et de toutes les opinions apprécieront comme nous ce dévouement et cette noblesse d'âme ; ils nous aideront encore à écarter de la France et de notre époque le reproche d'avoir abandonné un tel homme et de l'avoir contraint à expier sa renommée par ses malheurs.

Il y a quelques mois, les Américains votaient, au dernier président des Etats-Unis, un domaine de 500,000 francs.

Nous ne demandons pas un domaine, mais seulement une obole à la reconnaissance de tous ceux qui ont dû au grand poète, un grand orateur, de pures et nobles jouissances du cœur et de l'esprit ; avec ce modique concours nous achèverons notre œuvre.

Par un travail infatigable, par ses ressources littéraires, par ses épargnes, par ses sacrifices de toute nature, M. de Lamartine a déjà fait immensément depuis un an pour alléger son fardeau. Avec l'aide de la souscription nationale, il pourra tout payer, il sera sauvé, et la France aura prévenu la ruine et l'exil d'un de ses plus illustres et de ses plus dignes enfants.

(Suivent les signatures des membres du Comité central.)

ON SOUSCRIT A PARIS :

Au bureau central de la souscription, passage de l'Opéra, galerie de l'Horloge, 4.

Les personnes qui voudraient souscrire par lettres sont priées d'adresser leur souscription, soit en un mandat de poste, soit en un effet sur Paris, à M. le secrétaire du Comité, n° 4, passage de l'Opéra.

Les fonds seront centralisés à Paris, au Comptoir d'escompte.

AVIS.

MM. les négociants et marinières sont prévenus qu'à partir de ce jour, ils devront prendre des laissez-passer à vide au bureau de la navigation, à St-Florent, pour la remonte des bateaux, tant sur la rivière du Thouet que sur le canal de la Dive. Ils devront soumettre le laissez-passer au visa de l'écluseur de Saumoussay, comme quand les bateaux descendent chargés. Les marinières qui n'en seront pas munis, seront contraints par le préposé de Saumoussay de revenir le chercher à St-Florent, pour continuer leur route. Ceux qui auront de la marchandise qui n'aura pas été déclarée au bureau de St-Florent paieront double droit, et une amende leur sera infligée, selon la nature et la quantité des marchandises. (577)

LA PROVIDENCE

COMPAGNIE ANONYME D'ASSURANCE CONTRE
L'INCENDIE,
14, Rue Ménars.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

MM.

Marquis SAUVAIRE de BARTHÉLEMY, président ;
Comte d'HAUTERIVE, O. * ;
De RAINNEVILLE, *, administrateur du chemin de fer d'Orléans, du Crédit foncier de France et de la Société anonyme des Forges et Fonderies de Montataire ;

Baron de FREMIOT, * ;
G^r V^o de ST-PIERRE, G. O. *, ancien ambassadeur ;

BARTHOLONY ;

Comte de RIENCOURT, O. * ;

Comte de LAUBESPIN ;

DUBOIS, C. *, intendant général, président du comité d'administration de la guerre ;

A. BANNES, *, administrateur du crédit foncier de France et ancien directeur du chemin de fer d'Orléans ;

Comte de MIREPOIX ;

Marquis de LA BEAUME ;

Comte de BÉTHUNE ;

BERARD DES GLAJEUX ;

V^o DE VAUFRELAND, * président honoraire ;

M. CH. DE BOUSQUET, directeur général ;

M. ARTHAUD BEAUFORT, sous-directeur.

M. CH. ROBERDEAU, de Saumur, a l'honneur d'informer le public qu'il vient d'être nommé Directeur de la Compagnie à la résidence de Saumur, pour l'arrondissement de Saumur, en remplacement de M. Bigeau, démissionnaire.

La Compagnie LA PROVIDENCE se recommande à juste titre, tant par la composition de son Conseil d'administration et l'importance de ses opérations, que par la régularité et la loyauté qu'elle apporte dans l'exécution de ses engagements envers les assurés. (548)

Les Plumes-Dupré sont toujours en très-grande vogue. En effet, il suffit d'en faire usage une seule fois pour en reconnaître la supériorité sur tous les autres genres de plumes métalliques. L'ingénieux système de réservoir inventé par M. Dupré (*Plumes expéditives*) est une innovation heureuse et simple à la fois. Permettant de faire une grande quantité de lignes sans reprendre d'encre, et l'excellente qualité de la plume y aidant, on est étonné de la facilité avec laquelle on fait les traits les plus fins et les plus pers.

On obtient également des résultats surprenants avec les plumes du même inventeur connues sous le nom de *Plumes à pointe coulante*. Elles sont moins chères que les premières et d'une grande économie pour les personnes qui écrivent souvent. Ce système est aussi ingénieux que le premier, et es deux font le plus grand honneur à M. Dupré, qui a su, dans ses produits, allier la qualité supérieure au bon marché. Nous connaissons des bu-

reaux où l'on n'écrivait encore presque exclusivement qu'avec des plumes d'oie, ne pouvant en employer d'autres, lorsque les Plumes-Dupré ont paru, l'essai en a été fait, et il est resté couronné d'un plein succès : depuis lors elles y sont en usage. La fabrication, quoique établie sur une grande échelle, suffit à peine à la consommation. Avant peu on en verra dans toutes les mains. Nous pensons donc rendre un véritable service à nos lecteurs en les leur faisant connaître : car qui n'est flatté d'écrire avec une bonne plume? (Voir aux annonces.)

Marché de Saumur du 20 Novembre.

Froment (hec. de 77 k.) 14 40	Graine de colza . . . 26 —
2 ^e qualité, de 74 k. 15 83	— de lin . . . 24 —
Seigle 8 —	Amandes en coques . . . 20 —
Orge 9 20	(l'hectolitre) . . . — —
Avoine (entrée) . . . 11 —	— cassées (50 k.) 60 —
Fèves 11 60	Vin rouge des Cot., . . .
Pois blancs 26 —	compris le fût . . .
— rouges 20 80	1 ^{er} choix 1837. . . — —
Cire jaune (50 kil) 253 —	2 ^e — (a) — . . . 100 —
Huile de noix ordin. 35 —	3 ^e — (a) — . . . — —
— de chenevis . . . 48 —	— de Chinon . . . 90 —
— de lin 49 —	— de Bourgueil . 120 —
Paille hors barrière. 56 50	Vin blanc des Cot., . . .
Foin 104 —	1 ^{re} qualité 1837 . . . — —
Luzeine (droits comp) 42 50	2 ^e — (a) — . . . 53 —
Graine de trèfle . . . 62 —	3 ^e — (a) — . . . 45 —
— de luzeine . . . 50 —	— ordinaire . . . — —

(a) Prix du commerce.

P. GODET, propriétaire-gérant

BOURSE DU 20 NOVEMBRE.

3 p. 0/0 baisse 10 cent. — Ferme à 74 60.
4 1/2 p. 0/0 baisse 53 cent. — Ferme à 97 20

BOURSE DU 22 NOVEMBRE.

3 p. 0/0 baisse 20 cent. — Ferme à 74 40
4 1/2 p. 0/0 baisse 20 cent. — Ferme à 97 00

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE OSSANT.

Les créanciers de la faillite du sieur Ossant, marchand de bois à Saint-Lambert-des-Levés, sont invités, conformément à l'article 462 du Code de commerce, à se trouver le lundi 29 novembre courant, 8 heures du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet d'être consultés, tant sur l'état des créanciers présumés que sur la nomination du syndic définitif.

Le Greffier du Tribunal,
E. CORNILLEAU.

(578)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE.

Le mercredi, 24 novembre 1858, à midi, et jours suivants, Il sera procédé, par le ministère de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur, chez M. Trésières, à la Croix-Verte, à la vente publique, aux enchères de son mobilier.

Il sera vendu :

Lits, Couettes, Matelas, Couvertures, Linge, Effets, Commode, Glaces, Pendules, Fauteuils, Chaises, Tables, Consoles, un joli Tour et ses accessoires, quantité de quincaillerie, telles que : Serrures, Cadenas, Outils neufs de menuisier, bons vins vieux blanc et rouge, bouteilles vides, grande quantité de cuivrierie et ferraille, batterie de cuisine, etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A VENDRE PAR ADJUDICATION.

En l'étude de M^e LEROUX, notaire à Saumur,

Le dimanche 28 novembre 1858, à l'heure de midi,

Sur la mise à prix de 15,000 francs,

UNE MAISON NEUVE,

Située à Saumur, rue Courcouronne, n° 8,

Appartenant à M. Leguin, plâtrier, consistant en : 12 chambres à cheminée, cabinets, greniers, cave, cour et pompe, et joignant au nord la maison de M. Tailbouis. (544)

A VENDRE UNE MAISON,

Sise Grand Rue, 12.

S'adresser à M. PIETTE, architecte, rue Bodin, 12, ou à M^e LEROUX, notaire.

Il y aura toute facilité pour les paiements. (719)

A VENDRE ou A LOUER

UNE MAISON, sise au Petit-Puy. S'adresser à M. JOUFFRAULT.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

FONDS A PLACER

Diverses sommes sur hypothèque.

A LOUER PRÉSENTEMENT

UNE PETITE

MAISON BOURGEOISE

Fraîchement restaurée

Située rue du Petit-Maure, près les Bains et la Caisse d'épargne. S'adresser à M. LEROY, à côté.

A LOUER PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON ET JARDIN,

Sise aux Récollets.

S'adresser à M^{me} veuve SOULARD.

DÉPOT

DE PATÉS AUX FOIES GRAS DE STRASBOURG

DE CHEZ HENRY,

ET AUTRES COMESTIBLES,

Hôtel de Londres, à Saumur.

A VENDRE :

UN CHIEN D'ARRÊT,

Agé d'un an, race braque pure. S'adresser au bureau du journal.

On demande UN APPRENTI QUINCAILLER. S'adresser au bureau du Journal.

COLLE BLANCHE LIQUIDE.

Cette Colle s'emploie à froid. Elle remplace avec avantage la colle de pâte, la colle forte, la colle à bouche, etc., etc. On peut s'en servir pour carton, porcelaine, verre, marbre, bois, fleurs, etc., etc.

Prix du flacon 50 cent.

Dépôt à Saumur, chez M. LECOTTIER, relieur, rue du Marché-Noir, 12, et à Paris, chez M. GAUDIN, 6, rue Mezières, pour vente en gros.

Découverte incomparable par sa vertu.

EAU TONIQUE

PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infailible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle en empêche la décoloration, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaisir et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment; GARANTIE. — Prix du flacon 5 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 49. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur-parfumeur, rue St-Jean.

PRIX DU POT : 5 FR. (8)

Medaille de prix à l'Exposition de Laval (1852), pour les deux systèmes de plumes ci-après :

DEUX BREVETS D'INVENTIONS POUR 15 ANS, s. g. d. g.

PLUMES-DUPRE,

DITES EXPÉDITIVES. Douceur, duree et beauté d'écriture. 40 lignes sans reprendre d'encre. La boîte, contenant 50 plumes, 1 franc; la douzaine, 25 centimes.

PLUMES-DUPRÉ,

DITES A POINTE COULANTE. Douceur et beauté d'écriture. 20 lignes sans reprendre d'encre. La boîte, contenant 50 plumes, 60 centimes; la douzaine, 20 centimes.

Dépôt, pour l'arrondi. sement, chez M. LECOTTIER, relieur, rue du Marché-Noir à Saumur, et dans toutes les villes de France. (647)

EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1855

CONSERVATEUR DENTAIRE

EAU DE PHILIPPE

PRIX DÉPÔT, 2 fr. 50 c. le flacon à Saumur, 1 fr. 50 c. le 1/2 fl. chez M. Balzeau, coiffeur-parfumeur, rue d'Orléans.

Pour Nettoyer, Blanchir, Conserver les DENTS, et les soins de la BOUCHE. FABRIQUE, rue St-Martin, 125. DÉPÔT, boulevard des Capucines, 43, PARIS.

JOURNAL ILLUSTRÉ DES VOYAGES ET DES VOYAGEURS

BUREAUX: Rue St-Louis, 46, au Marais, PARIS. ABONNEMENT D'UN AN: PARIS . . . 6f. DÉPARTEMENTS. 8

10 CENTIMES LE NUMÉRO.

A partir du 1^{er} octobre, le *Journal Illustré des Voyages et des Voyageurs*, paraissant régulièrement tous les dimanches, sera imprimé en caractères neufs et donnera en prime, une fois par mois, un magnifique costume colorié à la main, représentant un type des diverses nations du monde. Les personnes qui s'abonneront pour un an recevront immédiatement les douze costumes.

A la même époque commencera la publication des *Brigands des Prairies (Far-West)*, roman de Gerstaecker, traduit de l'anglais par M. B. Révoil, seul traducteur autorisé en France par l'auteur de ce roman voyageur, qui s'est vendu à plus de 50,000 exemplaires en Angleterre.

PRIX DU VOLUME: Paris 5 fr. Départements. 4 fr. Le JOURNAL DES VOYAGES est la vraie Bibliothèque des Voyages. — Les trois premiers volumes sont en vente et contiennent ENVIRON 500 ILLUSTRATIONS ET LA MATIÈRE DE PLUS DE 15 VOLUMES.

ABONNEMENTS: Bureaux à Paris, rue de Richelieu, 45. ABONNEMENTS: Paris . 6f. 50c. LES Paris . 6f. 50c. DÉPÔT. 7 50 DÉPÔT. 7 50

CENT MILLE FEUILLETONS ILLUSTRÉS

Paraissant deux fois par semaine.

UN ROMAN COMPLET POUR 5 CENTIMES.

Le journal LES CENT MILLE FEUILLETONS ILLUSTRÉS est la seule publication donnant dans chacun de ses numéros, c'est-à-dire pour cinq centimes, UN ROMAN COMPLET, ILLUSTRÉ. Le traité passé avec la Société des Gens de Lettres permet au Directeur de donner les œuvres choisies des romanciers les plus remarquables de notre époque.

BUREAUX, Rue St-Joseph, 20, A LYON. ABONNEMENT: Un an . . . 9 fr. Six mois . . . 5

LA FRANCE

LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE, SCIENTIFIQUE.

DIRECTEUR: Adrien PELADAN. Ancien rédacteur en chef de l'Étoile du Midi, de plusieurs académies. Défendre les vérités éternelles, glorifier le Bien, le Vrai, le Beau, exalter les nobles caractères, les sentiments sublimes, féliciter les penchants mauvais, restaurer les croyances, ranimer les énergies de l'âme, interpréter vivement cette synthèse de tous les principes qui élèvent par des travaux dûs à la plume d'écrivains d'élite: tel est, en abrégé, le programme de la France Littéraire, qui paraît le samedi, et qui renferme au bout de l'année la matière de 25 vol.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.